

**Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre
l'Exclusion (TAAZOUR)**

AAO N° 005/CPMP/TAAZOUR/2023:

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le site du département www.taazour.mr/

2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°005/CPMP/TAAZOUR/2023

La délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion a prévu dans le budget de 2023 un montant pour la réalisation des forages, afin de financer le projet de **réalisation des travaux pour la réalisation des forages dans plusieurs localités à l'intérieur du pays**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des **Travaux de réalisation de 9 forages de reconnaissance transformables en 4 forages d'exploitation dans les localités de Boulenoir (Dakhlet Nouadhibou), Arch Talh (Assaba), Tenadi (Trarza) et Nebket Lekbach (Trarza), construction d'un chateau d'eau Oumjneyeh (Trarza), AEP à Hassi Ehel Abdi (Hodh Chargui) et AEP Tin Beinougua (Trarza)**

Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas deux (02) mois pour le lot 1 et cinq (05) mois pour le lot 2.

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter en deux lots distinct les travaux de réalisation de 5 forages de reconnaissance transformables en 2 forages d'exploitation dans les localités de Boulenoir (Dakhlet Nouadhibou) et de Arch Talh (Assaba) et de Arch Talh (Assaba) et construction d'un château d'eau Oumjneyeh (Trarza) répartis comme suit :

| N° LOT | N° SITE | WILAYA | MOUGHAT | COMMUNE | LOCALITE | FORAGE DE RECON | LATITUDE (N) | LONGITUDE (W) | PROF (M) |
|--------|---------|--------------------|------------|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|---------------|----------|
| Lot 1 | 1 | Dakhlet Nouadhibou | Nouadhibou | Boulenoir | Boulenoir | F1 | 21°00'57'' | 16°19'54'' | 100 |
| | | | | | | F2 | 21°16'56.8'' | 16°36'31.5'' | 100 |
| | 2 | Assaba | Kiffa | Kiffa | Arch Talh | F1 | 16.671478° | 11.49615° | 110 |
| | | | | | | F2 | 16.669294° | 11.500021° | 110 |
| | 3 | Trarza | Oued Naga | Aouleigatt | Tenadi | F1 | 15°07'55.4 | 17°52'00.2 | 100 |
| | | | | | | F2 | 15°07'55.4 | 17°52'00.2 | 100 |
| | 4 | Trarza | M'Balal | Keur Macène | Nebeket Lekbach | F1 | 16°57'6.5'' | 16°03'6.3'' | 42 |
| | | | | | | F2 | 16°57'05.5'' | 16°02'59.5'' | 42 |
| F3 | | | | | | 16°57'14.2'' | 16°02'58.3'' | 42 | |
| Lot 2 | 1 | Trarza | Tguent | Tiguent | Oumjneyeh | | | | |
| | 2 | Hodh Chargui | Djiguenni | Aoueinatt Ezbel | Hassi Ehel Abdi 2 | | | | |
| | 3 | Trarza | Boutilimit | Nebaghia | Tin Beinougua | | | | |

Le Soumissionnaire peut être attributaire plusieurs lots à la fois s'il répond cumulativement aux critères de chaque lot.

3. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres **National ouvert**

4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion** ilot Kext S2-232bis, Tél. : 45 24 38 88/4524 38 99, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/TAAZOUR) TVZ B Nord, Ilot 105, en de guichet unique, Nouakchott, Mauritanie**

5. Les exigences en matière de qualification sont pour chaque lot :

✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des Cinq (5) dernières années, **au moins deux marchés similaires, au lot au quel le candidat soumissionne, attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (forages d'exploitation d'eau potable pour les lots 1 et des AEP pour le lot 2)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux.,

✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à :

- Lot 1 : 21.000.000 MRU

- Lot 2 : 35.000.000 MRU

et ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic.

✓ Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;

✓ Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de ;

- Lot 1 : 2 400.000 MRU

- Lot 2 : 4 000.000 MRU

délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

✓ Les entreprises ayant des contrats en cours d'exécution ou ayant des retards d'exécution avec TAAZOUR ne pourraient pas participer à cet appel d'offres

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse **Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre l'Exclusion** ilot Kext S2-232bis, Tél. : 45 24 38 88/4524 38 99 à compter du **mercredi 15 mars 2023 à 12 Heures GMT** contre un paiement au trésor public non remboursable de **dix milles ouguiyas (10.000 MRU)** Le document d'Appel

d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

7. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **mercredi 15 mars 2023 à 12 Heures GMT**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse **Commission de Passation de Marchés Publics (CPMP/TAAZOUR) TVZ B Nord, Ilot 105, en de guichet unique, Nouakchott, Mauritanie mercredi 15 mars 2023 à 12 Heures GMT**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : 90.000 MRU
- Lot 2 : 150.000 MRU

ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser **deux (02) mois pour le lot 1 et cinq (05) mois pour le lot 2**. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

Secrétaire Général